

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE LA CHAVANNE PLANAISE

COMPTE -RENDU DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL

Du jeudi 10 juillet 2014 à 17 heures

Les Membres du Comité Syndical :

Présents :

Sylvaine CHRISTIN, Ondine BONNET-REBIERE, Richard DESCHAMPS-BERGER, Mandy DURET, Corine NERY,

Excusés :

Clotilde DOUCHEMENT, Gilles PETIT

1 – Proposition de modification des statuts du SIVU

Madame La Présidente informe le Comité Syndical qu'elle a reçu un courrier de La Préfecture de la Savoie lui précisant que la procédure suivie par le Comité Syndical pour modifier les statuts n'était pas correcte et qu'il est nécessaire de procéder au retrait de la délibération n° DEL2014/8 du 04 juin 2014 qui avait été prise et de délibérer à nouveau.

La présidente présente au Comité Syndical le projet de modification des statuts pour le Syndicat Intercommunal Scolaire La Chavanne Planaise. Le Comité Syndical après avoir délibéré :

-Accepte de retirer la délibération n° DEL 2014/8 du 04 juin 2014.

-Approuve la proposition de modification des statuts du Syndicat Intercommunal Scolaire La Chavanne Planaise.

Lors du retour de la délibération par la Préfecture, le Comité Syndical proposera ce projet aux communes membres (la commune de Planaise et la commune de La Chavanne).

2 – Création d'un poste d'adjoint d'animation

Madame la Présidente expose que pour les besoins du service il y a lieu de créer un poste d'adjoint d'animation de 2ème classe pour une durée de 6 heures 16 minutes annualisées, à partir du 1^{er} septembre 2014.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical accepte à l'unanimité.

Vu par nous, Présidente du Syndicat Intercommunal Scolaire LA CHAVANNE PLANAISE pour être affiché le 17 juillet 2014 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

A LA CHAVANNE, le 17 juillet 2014

La Présidente,
Sylvaine CHRISTIN

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE
LA CHAVANNE PLANAISE
Mairie de la Chavanne
Cher Lieu
73800 LA CHAVANNE

